

Pourquoi un bac aussi gros?

Le bac de 240 litres est le format minimal idéal pour procéder à une collecte mécanique, telle que celle effectuée par notre entrepreneur. De plus, les bacs plus gros sont plus résistants et moins facilement renversés par le vent et les animaux. Son plus grand volume permet également de recueillir une partie des résidus de jardin et autres résidus verts.

Je fais déjà du compostage domestique, pourquoi aurais-je besoin d'un bac brun?

Le bac brun est un excellent complément à votre composteur domestique. Les matières à éviter dans un composteur domestique (viandes, poissons, gras, produits laitiers, mouchoirs, carton souillé, restes de repas avec vinaigrette, etc.) pourront être déposés dans le bac brun.

Pourquoi les sacs compostables ne sont-ils pas acceptés dans le bac brun?

Le centre régional de traitement de la matière organique de Thetford Mines, où nous envoyons les matières est un site ayant un procédé de compostage trop rapide par rapport au processus de compostage de tels sacs.

Est-ce que je suis obligé d'utiliser le bac brun ?

Pour le moment, la municipalité n'a pas l'intention d'obliger les citoyens et citoyennes à composter. Cependant, nous espérons grandement que la population optera pour l'utilisation du bac brun afin de diminuer le tonnage d'ordures enfouies. Le tout dans une perspective écoresponsable.

Pourquoi nous livrer ces bacs maintenant ?

Nous suivons les objectifs du Gouvernement du Québec qui souhaite que la province au complet adopte l'utilisation des bacs brun. Nous avons donc emboîté le pas comme d'autres municipalités de la région. Des municipalités voisines emboîteront le pas sous peu.

Combien ça coûte tout ça ?

Malgré le fait que nous avons fait parvenir l'information comme quoi une taxe spéciale serait ajoutée pour le paiement du bac, nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer que les coûts reliés à la distribution ainsi que la collecte des bacs bruns sera à même la taxe d'ordures déjà présente sur votre compte de taxe. La municipalité a été en mesure d'aller chercher une subvention pour l'achat des bacs bruns.

Est-ce que je peux mettre un deuxième bac brun advenant ou un bac ne serait pas suffisant?

Il est permis de mettre deux bacs bruns pour la collecte. Simplement à communiquer avec la Municipalité pour en faire l'achat.